

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt et le trente-et-un JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de **Monsieur CRESTIA Michel, Maire**.

Présents- **Mmes FOURIÉ Michèle et MAURY Delphine, MM. ADROIT Benjamin, ADROIT Jean Pierre, BEDOS Patrice, CRESTIA Michel, FARGUES Dimitri, HERRERO Luc et LOPEZ Christian.**

Absents – **Mme GIUSTI Clara et M. LASSERE Éric.**

Procurations : **Mme GIUSTI Clara pour Mme MAURY Delphine et M. LASSERE Éric pour M. ADROIT Jean Pierre.**

**Mme MAURY Delphine** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

- **Vote Budget Primitif Commune 2020**
- **Vote Budget Primitif Service Eau et Assainissement 2020**
- **Désignation commissaires titulaires et suppléants à la CCID**

#### **1. Vote Budget Primitif Commune 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Considérant le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019 adoptés par le Conseil Municipal dans sa séance du 3 juin 2020,

Considérant le résultat de l'exploitation de l'exercice 2019 s'élevant à la somme de 272 719,84 €,

Considérant le projet de Budget Primitif de l'exercice 2020,

**PRECISE** que le budget primitif 2020 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2019, au vu du compte administratif 2019, du compte de gestion 2019 et de la délibération d'affectation du résultat adoptés par le Conseil Municipal dans sa séance du 3 juin 2020.

**ADOpte** les quatre sections ainsi qu'il suit :

☛ **En section de fonctionnement**, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	395 060,00
012	Charges de personnel	222 600,00
014	Atténuations de produits	100 191,00
65	Autres charges gestion courante	90 096,00
66	Charges financières	22 774,00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	58 057,00
023	Virement à la section d'investissement	178 935,00
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 067 713,00</b>

☛ **En section de fonctionnement**, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	VOTE
002	Excédent antérieur reporté Fonct	221 130,00
013	Atténuations de charges	12 540,00
70	Produits des services	99 210,00
73	Impôts et taxes	259 137,00
74	Dotations et participations	227 405,00
75	Autres produits gestion courante	238 611,00
76	Produits financiers	2 000,00
77	Produits exceptionnels	7 500,00
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>1 067 713,00</b>

☛ **En section d'investissement**, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	VOTE
16	Remboursements d'emprunts et cautions	90 836,00
204	Subventions d'équipement versées	2 400,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00
23	Immobilisations en cours	160 000,00
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>263 236,00</b>

☛ **En section d'investissement**, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	VOTE
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	18 411,00
021	Virement de la section de fonctionnement	178 935,00
10	Dotations, fonds divers, réserves	65 590,00
16	Emprunts reçus	300,00
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>263 236,00</b>

<b>ADROIT Benjamin</b>	POUR	X	<b>ADROIT Jean-Pierre</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>BEDOS Patrice</b>	POUR	X	<b>CRESTIA Michel</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>FARGUES Dimitri</b>	POUR	X	<b>FOURIÉ Michèle</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>GIUSTI Clara</b>	POUR	X	<b>HERRERO Luc</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>LASSERE Éric</b>	POUR	X	<b>LOPEZ Christian</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>MAURY Delphine</b>	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				

## **2. Vote Budget Primitif Service EAU et ASSAINISSEMENT 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,  
Considérant le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019 adoptés par le Conseil Municipal dans sa séance du 3 juin 2020,

Considérant le résultat de l'exploitation de l'exercice 2019 s'élevant à la somme de 34 605,02 €,

Considérant le projet de Budget Primitif de l'exercice 2020,

**PRECISE** que le budget primitif 2020 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2019, au vu du compte administratif 2019, du compte de gestion 2019 et de la délibération d'affectation du résultat adoptés par le Conseil Municipal dans sa séance du 3 juin 2020.

**ADOpte** les quatre sections ainsi qu'il suit :

☛ **En section de fonctionnement**, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	28 547,00
014	Atténuations de produits	4 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	2 949,00
023	Virement à la section d'investissement	12 224,00
042	Opérations d'ordre entre section	62 948,00
65	Autres charges gestion courante	142,00

66	Charges financières	22 261,00
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>133 071,00</b>

☛ **En section de fonctionnement**, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	VOTE
042	Opération d'ordre entre sections	25 942,00
70	Produits des services	83 579,00
74	Subvention d'exploitation	24 000,00
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>133 071,00</b>

☛ **En section d'investissement**, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	VOTE
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	35 935,00
020	Dépenses imprévues investissement	6 015,00
040	Opération d'ordre entre sections	25 942,00
16	Remboursements d'emprunts	42 335,00
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>109 777,00</b>

☛ **En section d'investissement**, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	VOTE
021	Virement de la section de fonctionnement	12 224,00
040	Opérations d'ordre entre sections	62 948,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	34 605,00
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>109 777,00</b>

<b>ADROIT Benjamin</b>	POUR	X	<b>ADROIT Jean-Pierre</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>BEDOS Patrice</b>	POUR	X	<b>CRESTIA Michel</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>FARGUES Dimitri</b>	POUR	X	<b>FOURIÉ Michèle</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>GIUSTI Clara</b>	POUR	X	<b>HERRERO Luc</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>LASSERE Éric</b>	POUR	X	<b>LOPEZ Christian</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>MAURY Delphine</b>	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				

### **3. Désignation commissaires titulaires et suppléants de la CCID**

Monsieur le Président expose au Conseil qu'en vertu de l'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) il doit être, dans chaque commune, institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de moins de 2000 habitants, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. La CCID doit être constituée dans les deux mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal.

Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les conditions exigées par le Code Général des Impôts pour être membre d'une CCID sont les suivantes :

- être de nationalité française
- être âgé de 18 ans au moins
- jouir de ses droits civils
- être inscrit au rôle des impositions directes locales dans la commune.

Il propose pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs les commissaires suivants :

#### **- Commissaires TITULAIRES**

BORDAS Nicole	GALLARDO Pierrette
FOURNIER Christèle	CAMP Emmanuel
DAUBERT Germaine	GERAUD Michèle
DEJEAN Michel	SUAUD Auguste
POUX Jacques	FARGUES Suzanne
TOUSTOU Danièle	COURTHALAC Claudine

#### **- Commissaires SUPPLEANTS**

BOULET Annick	BERGUIO Patrick
---------------	-----------------

BEDOS Michèle	FARGUES Ludovic
COUSTENOBLE Serge	CANTIE Françoise
PEROTTO Gérard	CONTE Anne-Marie
GRAULLE Pierre	TOURROU Rémi
MAURY Sylvain	BONNEL Chantal

Le Conseil, après en avoir délibéré,

**ADOpte** la liste des commissaires titulaires et suppléants, proposée par le maire, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

<b>ADROIT Benjamin</b>	POUR	X	<b>ADROIT Jean-Pierre</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>BEDOS Patrice</b>	POUR	X	<b>CRESTIA Michel</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>FARGUES Dimitri</b>	POUR	X	<b>FOURIÉ Michèle</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>GIUSTI Clara</b>	POUR	X	<b>HERRERO Luc</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>LASSERE Éric</b>	POUR	X	<b>LOPEZ Christian</b>	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
<b>MAURY Delphine</b>	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				